

RAPPORT D'ANALYSE

Rapport d'analyse Page 1 / 3
Édité le : 06/01/2026

Accréditation
N°1-0618
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr



COM. COM. DU PAYS D'EVIAN
BOUILLAGUET

851 Avenue des Rives du Léman
74500 PUBLIER

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Identification dossier : SLA25-32392

Identification échantillon : SLA2512-6805-2

Analyse demandée par : ARS DD de HAUTE SAVOIE

Doc Adm Client : ARS74

UGE : 1124 - C.C. PEVA OUEST - GAVOT

Nom de l'exploitant : CC PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE

Nom de l'installation : FETERNES- RESEAU PRINCIPAL **Type :** UDI **Code :** 001614

PSV : 0000001881

Point de surveillance : CHEF LIEU DE FETERNES

Localisation exacte : M. Besson 515 route du fayet

Département/Commune : 74 / FETERNES

Nature: Eau de distribution

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Motif du prélèvement : CP **Type de visite :** D2 **Type Analyse :** D1D2

Prélèvement : Prélevé le 23/12/2025 à 09h01 Réceptionné le 23/12/2025 à 15h59

Prélevé et mesuré sur le terrain par le sous-traitant LIDAL : HERAN YOAN

Flaconnage SAVOIE ANALYSES

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 23/12/2025 à 16h45

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain Pluviométrie 48 h	0	mm/48h	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain Aspect (in situ)	Acceptable	-	Relevé terrain				
Chlore libre (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			
Chlore total (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation) (in situ)	642	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100	
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
pH (in situ)	7.4	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	

....

SAVOIE ANALYSES

Rapport d'analyse Page 2 / 3

Edité le : 06/01/2026

Identification échantillon : SLA2512-6805-2

Destinataire : COM. COM. DU PAYS D'EVIAN

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	8.3	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015		25	
Analyses microbiologiques							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)		0 #	
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#	
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0	#	
Microorganismes aérobies à 22°C	3	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#	
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#	
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C		15	
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C)	626	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100 #	
pH	7.6	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #	
Température de mesure du pH	17.2	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523		#	
Turbidité	0.27	NFU	Néphéломétrie	NF EN ISO 7027-1	2	#	
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10 #	
Nitrites	< 0.03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.5	#	
Métaux							
Antimoine total	< 0.5	µg/l Sb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10	#	
Cadmium total	< 0.1	µg/l Cd	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	5	#	
Chrome total	< 0.5	µg/l Cr	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	50	#	
Fer total	22.1	µg/l Fe	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2		200 #	
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20	#	
COV : composés organiques volatils							
Solvants organohalogénés							
Chlorure de vinyle (*)	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.50		
Epichlorhydrine (*)	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.10		
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques							
HAP							
1-méthyl naphtalène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
2-méthyl fluoranthène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
2-méthyl naphtalène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			

SAVOIE ANALYSES

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 06/01/2026

Identification échantillon : SLA2512-6805-2

Destinataire : COM. COM. DU PAYS D'EVIAN

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Acénaphtène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Acénaphtylène (*)	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Benzo (a) anthracène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Benzo (a) pyrène (*)	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010		
Benzo (b) fluoranthène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Benzo (ghi) pérylène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Benzo (k) fluoranthène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Chrysène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Dibenzo (a,h) anthracène (*)	< 0.00001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Fluorène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Indéno (1,2,3 cd) pyrène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Phénanthrène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Pyrène (*)	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Somme des 4 HAP quantifiés (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.10		
Composés divers							
<i>Divers</i>							
Acrylamide (*)	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.10		

Les paramètres sous-traités sont identifiés par ().*
*(*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7452, portée disponible sur www.cofrac.fr)*
Paramètre sans () ni (*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur www.cofrac.fr)*

Conductivité électrique corrigée à 25 °C par un dispositif de compensation de température

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.
Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.
La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

 Aucéanne MIRAMONT
 Responsable production chimie